



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ajournée du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du jeudi 10 mars 2011 tenue à la salle des commissaires du Centre administratif de la Commission scolaire des Îles (L'Étang-du-Nord) à 20 h et à laquelle sont présents :

| | | | |
|----------|---|-----------|--|
| Mesdames | Isabelle CUMMINGS (CES* 4) Francine CYR (CES 8) Josée DUMAIS (parent du secondaire) Monique LAFRANCE (CES 3) Gabrielle LANDRY (CES 7) Micheline LAPIERRE (CES 11) Monica POIRIER (CES 2) <small>*CES = circonscription électorale scolaire</small> | Messieurs | Antoine BÉNARD (parent du primaire) Gérard R. LEBLANC (CES 9) Gilles VIGNEAULT (CES 5) |
|----------|---|-----------|--|

formant le quorum requis (6 commissaires parmi les 11 commissaires ayant droit de vote).

Étaient absents :

| | | | |
|--------|------------------------|-----------|--|
| Madame | Huguette REID (CES 10) | Messieurs | Fernand BÉNARD (CES 1) Jean-Yves LAPIERRE (CES 6) |
|--------|------------------------|-----------|--|

La directrice générale, madame Diane Arsenault, est présente ainsi que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

-Une (1) personne du public assiste à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Monique Lafrance, appuyée par madame Monica Poirier, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
3. Protecteur de l'élève : traitement d'une plainte;
4. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
5. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-024)



2. Période de questions-commentaires du public

- Aucune question ni commentaire du public.

3. Protecteur de l'élève : traitement d'une plainte

Il est proposé par madame Micheline Lapiere, appuyée par madame Isabelle Cummings, d'accueillir le rapport déposé par le Protecteur de l'élève, madame Micheline DesCoste, et de donner suite aux recommandations qui y sont formulées.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CC. 2011-025)

4. Période de questions-commentaires du public

- Aucune question ni commentaire du public.

5. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 20 h 10.

ADOPTÉE (CC. 2011-026)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général